



Plusieurs organisations internationales dénoncent un acharnement et une cabale contre le célèbre lanceur d'alertes.

Paul Chouta a entamé son 7e mois à la prison principale de Kondengui. Pourtant accusé d'un délit dont la peine maximale est de 6 mois. Un procès jugé de « politique » par plusieurs organisations internationales.

« Les autorités camerounaises doivent libérer le journaliste Paul Chouta immédiatement et sans condition et abandonner les poursuites à son encontre », a déclaré l'ONG PEN International.

Cette puissante organisation américaine estime que Paul Chouta est en détention depuis des mois en vertu de lois qui **« restreignent sévèrement et indûment la liberté d'expression »**.

Le Comité pour la protection des journalistes (CPJ), présente Paul Chouta comme **« un critique du gouvernement, bien connu dans notamment pour ses interviews en vidéo et ses reportages en direct. Il a rapporté sur des sujets sensibles tels que l'arrestation d'un ancien fonctionnaire du gouvernement et des allégations d'abus contre la police. Son arrestation s'inscrit également dans un contexte plus large de répression des voix critiques »**.

CPJ s'oppose à l'utilisation de lois sur la diffamation pénale et les fausses informations pour restreindre la dissidence et appelle les autorités camerounaises à « ***abolir rapidement leurs lois sur les fausses informations et la diffamation et à mettre en place des garanties suffisantes pour protéger le droit à la réputation par le droit civil, notamment en empêchant d'amendes excessives ou de dommages-intérêts*** ».

Paul Chouta a été interpellé le 28 mai dernier par des policiers en civil, suite à une plainte déposée à la PJ pour diffamation, par la romancière Calixthe Beyala. Elle reproche au promoteur de la plateforme «***Le TGV de l'Info***» d'avoir diffusé une vidéo de son altercation avec un homme dans une rue à Douala il y a quelques mois.

Selon l'écrivaine, le mis en cause aurait en outre «***inventé***» une interview dans laquelle il la faisait passer pour la compagne de son interlocuteur. Or, indique Mme Beyala, il s'agissait d'un homme qui tentait de la «***violer***».

Rappelons que le Cameroun occupe la 131e place sur 180 dans le Classement mondial de la liberté de la presse établi par RSF
